

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =
Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni
popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 35 (1945)

Heft: 2

Buchbesprechung: Livres romands de contes et légendes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Livres romands de contes et légendes.

Voici trois livres. Qui les lira remarquera que leurs auteurs ont brodé sur certaines données légendaires des récits qui ne manquent pas de charme.

Pierre Chessex, Contes, légendes et récits du pays broyard. Yverdon, Imprimerie des Remparts, 1940. 166 p.

L'avant-propos fournit plusieurs indications intéressantes: enfilage du tabac; légendes connues rappelées en quelques traits. Le plus souvent, l'auteur brode, sur un canevas légendaire assez ténu, des récits charmants sans doute, mais qui sont un peu loin de ce que l'on entend par légende au sens folklorique du mot. Qu'en est-il de la présence de Gargantua dans le Vully que J.-C. s'est réservé (comme le diable s'est réservé le pays de Gex au dire de certains Genevois malicieux!)? Et du bois de la Cigogne? Le creux à Morel offre un fond légendaire plus sûr. Ainsi en est-il de N-D de Tours, dont la légende est bien connue dans la contrée.

P.-O. Bessire, La clairière enchantée, nouvelles et légendes jurassiennes. Chez l'auteur, à Porrentruy, 1944. 273 p.

Douze nouvelles et six légendes. Parlons de celles-ci [d'après les indications que M. Surdez nous a aimablement communiquées]. L'auteur a brodé sur un canevas. L'Ajoie connaît bien la fée Arie, *lè tintin Eriø*, amie des bonnes fileuses. On sait aussi qu'une jeune fille noble se serait jetée dans la gorge de la Suze pour échapper à un sire de Rondchâtel. La cluse aurait pris depuis le nom de gorge de la Colombe (Taubenloch). Mais la légende de la Dame de Châtelvohay semble inventée: certains passages (la pomme et les trois vœux) sont pris ailleurs. Légende connue et qui rappelle le trait de la vie de S. Elisabeth, que le conte des roses de Montjoie. Elsbeth et Anna de Pfeffingen est un incident historique traité librement. Quant au lavoir de Cœuve, le conte au cheval qui mange la lune, est bien connu dans le Jura bernois et neuchâtelois, et même à Lessoc en Gruyère comme en témoigne le livre des Légendes fribourgeoises de J. Genoud. M. Bessire conte avec beaucoup de charme.

M.-A. Bovet, Légendes fribourgeoises. Editions de l'imprimerie St-Paul, Fribourg, 1944. 65 p.

M. Eug. Reichlen a fort bien fait de publier les manuscrits laissés par le fin connaisseur des choses de la Gruyère qu'était M.-A. Bovet, oncle du barde fribourgeois J. Bovet, et de les illustrer. Je ne parle pas ici de la savoureuse préface — instructive aussi — qu'a écrite M. H. Naef. Mais qu'on n'oublie pas l'avertissement donné au bas de la page 12: les quatre légendes que l'on va lire «se basent sur quelques données historiques et sur les procès publiés ou non», tandis que les légendes de la première série étaient des récits entendus. La légende de la Croix du Sault a déjà été publiée dans l'Almanach catholique de la Suisse française il y a une cinquantaine d'années environ. Les quelques mots de patois ne sont pas toujours exactement orthographiés ni traduits. Ainsi, on ne dit pas l'*othô*, mais *lò trintsäbyo* pour la cuisine du chalet. Le *tsèrpîn* est l'amadou, et non le briquet. Mais ce sont là détails dont les amateurs de légendes ne se soucieront guère. F.-X. B.

Rédacteur en chef: Dr. P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle. — Rédaction romande: Abbé F.-X. Brodard, Estavayer; A. Piguët, Le Sentier; E. Schüle, Réd. au Glossaire, Montana.

Administration: Fischmarkt 1, Bâle.

Abonnement Fr. 5.—. Gratuit pour les membres de la Société.